

De Tonquédec aux ruines du château en passant par le Léguer



Une randonnée proposée par Le randonneur breton

Pratiquement pas de dénivelé avec cette promenade en forêt trégoroise. Uniquement des paysages magnifiques avec au départ, des sentiers au milieu des châtaigniers puis une marche le long des rives du Léguer pour s'achever avec une découverte des ruines très imposantes du Château de Tonquédec. À la fin du périple, ne pas oublier de visiter l'église du bourg.

Durée	3h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	11,68 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	113 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	116 m	Commune	Tonquédec (22140)
Point haut	101 m		
Point bas	20 m		



Trace n° 412128

Description

Parking : Place de l'Église à [Tonquédec](#).

(D/A) Dos à l'église, partir par la Rue Anjela Duval, orientée Sud-Ouest. Prendre la première rue à gauche puis après 30m suivre un chemin qui contourne un bâtiment. Le suivre sur la gauche puis dans son coude à droite à 90°, pour continuer tout droit à l'intérieur du lotissement. Traverser une rue de desserte et continuer tout droit, le chemin tourne à 90° sur la gauche et aboutit sur une route à prendre à droite.

(1) À l'embranchement, prendre à gauche. Après une centaine de mètres, la rue devient chemin. Continuer sur celui-ci. Lorsqu'il se termine sur un autre chemin, suivre celui-ci par la droite.

(2) Prendre le chemin à droite. Il fera un coude à gauche puis un autre à droite pour aboutir sur une route à Convent Jugard. Virer sur cette route à gauche. À l'embranchement, continuer sur la gauche.

(3) Emprunter le chemin à droite. À son extrémité, virer à gauche en épingle. Continuer tout droit lorsque le chemin rejoint une route et tout droit au carrefour.

(4) À Kerdouca, prendre à droite un chemin ne figurant pas sur les cartes. Il se dirige pratiquement plein Sud et rejoint la départementale D30.

(5) Traverser et continuer tout droit. Poursuivre sur le chemin en prenant une première fois à droite, passer sous une ligne électrique Haute Tension et tourner une deuxième fois à droite. C'est le GR®34A qu'il faut suivre jusqu'au**(6)**.

Après avoir longé la D30 puis l'avoir empruntée sur 50m, prendre le chemin à droite avant le virage pour parvenir aux rives du Léguer.

(6) Alors que le GR®34A continue sur la gauche, obliquer à droite et poursuivre vers le Nord toujours au plus près de la rivière.

Faire attention : à certains endroits l'érosion naturelle creuse le sentier rendant le sol instable

Continuer jusqu'au Moulin de Kergrist.

(7) En prenant à gauche, quitter la rive droite et franchir la rivière par les deux passerelles puis par la dalle de pierre.

Balisage Rouge et Blanc du GR®34A

Virer à droite pour suivre le Léguer par sa rive gauche. Continuer tout droit au Moulin de Kergrist. Poursuivre vers le Nord-Nord-Est en suivant la rivière jusqu'à atteindre une route.

(8) Tourner à droite et franchir le pont. *On aperçoit sur la gauche, au milieu des arbres, les ruines de la tour du Château de Tonquédec.* Poursuivre sur la route, le bas-côté gauche comporte un chemin piéton.

(9) Laisser l'entrée du [Château de Tonquédec](#) à main gauche (propriété privée) et continuer sur la route. Après avoir fait 300 m remarquer un chemin en épingle sur la gauche. L'emprunter et remonter vers le Nord. À la croisée des chemins prendre à droite et parvenir à une route. Virer à droite.

Hors balisage

Laisser le GR®34A partir à gauche et tourner à droite. Suivre cette route sur la gauche et tourner à droite au carrefour avec un calvaire.

Points de passage

- D/A Parking - devant l'église du bourg**
N 48.670186° / O 3.396624° - alt. 92 m - km 0
- 1 À gauche en direction de Kerfinit**
N 48.667011° / O 3.399671° - alt. 98 m - km 0.55
- 2 Chemin à droite**
N 48.660095° / O 3.399622° - alt. 95 m - km 1.55
- 3 Chemin à droite**
N 48.658217° / O 3.411757° - alt. 92 m - km 2.83
- 4 Sentier (hors carte) à droite**
N 48.653997° / O 3.414133° - alt. 81 m - km 4.19
- 5 Traversée de la D30**
N 48.649808° / O 3.414605° - alt. 85 m - km 4.7
- 6 À droite pour longer le fleuve - Léguer (fleuve)**
N 48.649937° / O 3.424559° - alt. 30 m - km 5.68
- 7 Traversée du Léguer**
N 48.660962° / O 3.426579° - alt. 28 m - km 7.28
- 8 Pont**
N 48.674278° / O 3.415271° - alt. 26 m - km 9.16
- 9 - Château de Tonquédec**
N 48.675944° / O 3.411248° - alt. 49 m - km 9.54
- 10 Au stop, chemin à gauche**
N 48.67398° / O 3.402664° - alt. 78 m - km 11.01
- D/A Parking - devant l'église du bourg**
N 48.670175° / O 3.396677° - alt. 92 m - km 11.68

(10) Avant le stop avec la D113, prendre le chemin à gauche. À la fourche, prendre à droite et continuer tout droit sur la route. Rejoindre la D113, poursuivre à gauche, passer devant la façade de l'église et rejoindre le parking(D/A).

Informations pratiques

À voir

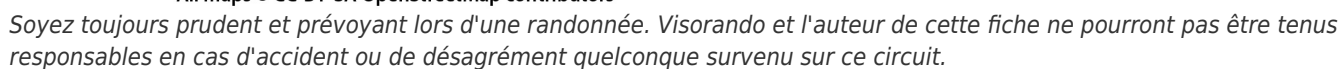
À proximité : le Château de Kergrist. Pour s'y rendre : après le (7) et avoir traversé le Léguer, au lieu de tourner à droite, continuer tout droit. Le château se trouve à un quart heure de marche. Au retour, avant le Léguer, tourner à gauche pour reprendre l'itinéraire.

Au Château de Tonquédec, (9) on rejoint le (D/A) du circuit "Château de Tonquédec et Chapelle de Kerfons"

Au bourg de Tonquédec (D/A) on retrouve aussi le (D/A) de l'itinéraire " À l'Est de Tonquédec"

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-tonquedec-aux-ruines-du-chateau-en-pa/>

Copie, vente et diffusion interdites - RSkcdS2g



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.